

chers pour la crémation des corps, avec du bois façonné, dit : *Rogum ascia ne polito* (1).

Ici l'*ascia* est encore autre chose, c'est un instrument à tailler le bois.

Que conclure de ces citations diverses ? sinon que les anciens donnaient le nom d'*ascia* à des instruments de formes très-différentes et servant à des professions n'ayant aucun rapport entre elles (2). Ces différents genres d'*ascia* ne pouvaient se distinguer que par l'addition d'un mot qui déterminait leur emploi; ainsi, par exemple, l'*ascia* de Vitruve et de Palladius, employée pour la confection du mortier se nommait *ascia calcaria* ou *ascia caementaria*; celle que le même Palladius nous dit être en usage pour les travaux de la campagne était l'*ascia fossoria*. L'*ascia* citée par la loi des douze tables, prenait le nom d'*ascia lignaria*, tandis que le λαζευτεριον de saint Jérôme, servant à tailler la pierre, était l'*ascia lapidaria*.

Le nom d'*ascia* était donc un nom donné, en général, à tout instrument de travail, et la différence de ces divers instruments entre eux se faisait sentir par l'addition d'une qualification qui en désignait l'usage. Ceci n'a rien de trop surprenant, si on veut bien remarquer qu'il en est encore ainsi de nos jours.

Le nom de polissoir est aujourd'hui généralement donné à l'outil servant à lustrer et terminer définitivement une œuvre. Eh bien, le polissoir du doreur est-il le même que celui du menuisier ? Le polissoir du tisseur ressemble-t-il à celui du marbrier ? Non sans doute, la forme de chacun est essentiellement différente ; bien plus, ils ne sont

(1) Cic. leg. 2, 23.

(2) Rich, dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques* traduit par Cheruel, à l'art. *Ascia*, a donné une opinion analogue.